



EDITO

Très chers concitoyens,

Une expression à elle seule résume efficacement toutes les péripéties du trimestre qui vient de s'écouler dans son actualité la plus brûlante: « c'est la rentrée! »

Elle est chargée des souvenirs encore vivaces de l'été; Elle montre aux enseignants et à leurs élèves la voie vers de nouveaux défis communs;

Elle indique aux vignerons que c'est le temps de récolter le fruit de leur travail;

Enfin, avec l'arrivée de l'automne, elle nous prépare tout doucement à l'hostilité des températures de l'hiver et à la chaleur des fêtes de fin d'année.

Depuis trois mois, quelques nouveautés sont apparues dans notre village. Nous y voyons plus clair sur nos chemins débroussaillés, les ruisseaux ont retrouvé une seconde jeunesse grâce à leur curage, la Maison du Peuple revit, les marquages au sol ont été rafraîchis, Mr Cerato, le directeur de l'école des Sautarochs, a enfin un bureau; mais l'évolution la plus significative, celle qui donne tout son sens à l'action municipale au sein de la République Française, est le nouvel habillage de la façade de la Mairie qui se voit enfin parée des trois valeurs essentielles qui régissent notre quotidien: **Liberté, Égalité, Fraternité.**



La première Journée des Associations du 14 septembre dernier a magnifiquement illustré ces valeurs.

Bravo à toutes celles et tous ceux qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour permettre aux habitants de Castelnau de se retrouver lors des nombreuses fêtes de l'été. Cela nous permet d'aborder ce nouveau départ avec sérénité et motivation.

Bonne rentrée à tous.

Jean-Charles SERS
Maire de Castelnau-de-Guers

DANS CE NUMERO

VITICULTURE	2
ASSOCIATIONS / JOURNEE DES ASSOCIATIONS	3
ASSOCIATIONS	4-5
ECOLE DES SAUTAROCHS	6-7
SERVICES PUBLICS	8-9
VOIERIE / BATIMENTS COMMUNAUX	10
TRANSPORT / SECURITE	11
ENVIRONNEMENT	12
ETAT CIVIL / INFOS PRATIQUES	13
AGENDA	14



VITICULTURE

PREMIERE EDITION DE LA FETE DU VIN



En cette période de vendanges, le raisin et le vin sont à l'honneur. Secteur économiquement fort de notre village, la viticulture se devait d'être mise en valeur au cours de l'été, moment propice à la fête, aux découvertes, à la convivialité.

Il faut dire que côté médailles, les vins que nous avons pu déguster n'avaient rien à envier à nos athlètes des Jeux Olympiques de Pékin!

Pour couronner le tout, l'Orchestre de **Paul Selmer** n'a pas failli à sa réputation en proposant un spectacle de grande qualité à plus de 350 convives qui ont pu se restaurer en mangeant une paëlla servie par une équipe bénévole efficace.

Pour une « première », ce fut une belle réussite grâce à tous ceux qui ont contribué à sa réalisation.



Lorsque le Comité des fêtes a proposé d'organiser la première « Fête du Vin », la municipalité n'a donc pas hésité une seconde pour accorder son soutien financier et organisationnel. Les producteurs ont eux-aussi accueilli très favorablement cette initiative.

Lors de cette journée du **14 août**, ils ont répondu presque tous présents et leurs vins ont connu un franc succès.



FETE DES VENDANGES

Le Comité des Fêtes organise la traditionnelle Fête des Vendanges qui aura lieu

**LE SAMEDI 18 OCTOBRE 2008
À LA SALLE POLYVALENTE**

*L'incontournable ALIGOT sera bien sûr au programme de cette soirée animée par **FRANCK MALBERT** et ses danseuses qui précéderont la soirée dansante.*

Menu (15 euros)

ASSIETTE CHARCUTERIE
SALADE

ALIGOT / SAUCISSE GRILLÉE

DESSERT / CAFE
VIN COMPRIS



Un bulletin d'inscription vous sera distribué prochainement. Vous pourrez le déposer dans la boîte aux lettres du Comité (ancienne Poste) ou pendant les permanences du mardi 07 octobre de 16h à 18h30 ou du jeudi de 16h à 18h au local. Aucune inscription ne pourra être prise au delà du 13 octobre. Merci de votre compréhension.



POINT PRESSE
Le Midi Libre / 18-08-08

Castelnau-de-Guers

Une nuit placée sous la bienveillance de Dionysos



Toute l'équipe qui a œuvré au bon déroulement de cette fête.

Dionysos, Dieu grec du vin, a préservé le village de la pluie qui menaçait.

Trois cent cinquante convives avaient répondu présents à l'invitation du Comité des fêtes, de la municipalité et des producteurs viticoles de la commune pour cette première fête du vin qui veut renouer avec une tradition momentanément délaissée. Avec la cave coopérative Hugues de Beauvignac à Pomerols, qui vinifie désormais une partie de la production castelnau-laise, avaient pris place, dans les stands de dégustation, les domaines de Castelnau, La Grangette, La Mirande, Le mas Saint-Antoine, Les Lauriers et Saint-Paul-de-Fanellaure.

Chaque domaine avait apporté un cépage différent. Ce choix permettait aux amateurs d'apprécier toute la palette des vins produits et élevés autour du village.

Les chardonnays blancs,

les cinsaults rosés, les syrahs, les cabernets et les grenaches rouges rivalisaient avec le picpoul qui fait la référence du terroir.

Après cette dégustation animée par l'orchestre de Paul Selmer, les membres du comité des fêtes ont servi une succulente paella qui, malgré le nombre important de dîneurs, arrivait chaude sur les tables.

Puis, ce fut l'apothéose avec l'époustouflant orchestre de Paul Selmer qui s'est surpassé devant ses concitoyens en leur offrant, dans un rythme endiablé, toutes les facettes de son grand talent. En se quittant, les spectateurs ramenaient chez eux, avec les arômes des vins encore présents en bouche, les images des jolies danseuses, tout en fredonnant les mélodies interprétées par les excellents chanteurs et musiciens de l'orchestre. Décidément, une fête que Dionysos lui-même aurait appréciée. ●



ASSOCIATIONS

LA FNACA



L'Association des Anciens Combattants de Castelnau de Guers réunira son bureau début octobre en vue de son assemblée générale et remise des cartes saison 2009.



Prix des cartes: Adhérent FNACA: 15€

Adhérent Union Héraultaise: 7€

Manifestations saison 2008-2009:

- **11 novembre:** Commémoration de l'Armistice 14-18. Défilé / Dépôt de gerbe
- Repas et loto (date et lieu à fixer)
- **19 mars:** Cérémonie du Cessez le feu en Algérie et des combats du Maroc et Tunisie. Défilé / Dépôt de gerbe
- **8 mai:** Commémoration de la victoire de 1945. Défilé / Dépôt de gerbe

Contact: Bruno CHRISTOL: 04 67 98 90 72

ou Francis ARNAUD: 04 67 98 82 68

COUSIDO DE PLEG A PLEG



Les activités de couture, tricot et broderie de l'association "Cousido de Pleg à Pleg" ont repris depuis le Mardi 16 Septembre dans la salle attenante à la Maison du Peuple.

Contact: Mireille Savy au 04 67 98 21 55

LES ARTS AU CHÂTEAU DE GUERS

Les inscriptions pour cette nouvelle saison ont été si nombreuses que nous avons été contraints de scinder nos cours en deux sections:



- le mardi de 18h à 20h pour les adultes
- le mercredi de 17h à 19h pour les enfants.

Les cours de peinture pour les adultes, avec 18 inscrits, ont repris depuis le 2 septembre sous la houlette d'un nouveau professeur, Jean Claude Chabrol, qui promet de nous enseigner de nouvelles techniques.

Carine Caroul, avec beaucoup de professionnalisme, de patience et de gentillesse, anime les cours pour une dizaine d'enfants depuis le mercredi 10 septembre.



LE CLUB DU 3^{ème} AGE

Comme chaque année, le voyage de juin s'est déroulé dans une bonne ambiance.

L'association reprendra les activités en octobre:

- Le loto hebdomadaire le 3
- L'atelier couture en début de mois
- Une sortie de la journée à Montpellier
- Le 1^{er} Loto annuel en novembre
- L'assemblée générale courant décembre

Mme **Annie ROUMEGOUX** est devenue la nouvelle présidente du Club du 3^{ème} Age.



POINT PRESSE
le Midi Libre du 13-06-08

Castelnau-de-Guers

Un beau voyage pour l'association du troisième âge

Dernièrement, l'association du troisième âge a organisé un voyage à La Londe-les-Maures. Après le Conservatoire biologique tropical de la commune, les touristes ont emprunté un train touristique qui a conduit le groupe dans un domaine viticole provençal. Entre toutes les activités, les voyageurs gar-

deront un bon souvenir de la visite de l'ancienne mine de cuivre de Cap-Garonne, du village de Bormes-les-Mimosas avec ses vieilles maisons couvertes de tuiles roses et ses ruelles fleuries, sans oublier les îles d'Or et leur voyage en bateau d'où ils ont pu admirer les calanques de Cassis. ●



Devant le bateau en partance pour les calanques de Cassis.



ASSOCIATIONS

LA FNACA



L'Association des Anciens Combattants de Castelnaud de Guers réunira son bureau début octobre en vue de son assemblée générale et remise des cartes saison 2009.



Prix des cartes: Adhérent FNACA: 15€

Adhérent Union Héraultaise: 7€

Manifestations saison 2008-2009:

- **11 novembre:** Commémoration de l'Armistice 14-18. Défilé / Dépôt de gerbe
- Repas et loto (date et lieu à fixer)
- **19 mars:** Cérémonie du Cessez le feu en Algérie et des combats du Maroc et Tunisie. Défilé / Dépôt de gerbe
- **8 mai:** Commémoration de la victoire de 1945. Défilé / Dépôt de gerbe

Contact: Bruno CHRISTOL: 04 67 98 90 72

ou Francis ARNAUD: 04 67 98 82 68

COUSIDO DE PLEG A PLEG



Les activités de couture, tricot et broderie de l'association "Cousido de Pleg à Pleg" ont repris depuis le Mardi 16 Septembre dans la salle attenante à la Maison du Peuple.

Contact: Mireille Savy au 04 67 98 21 55

LES ARTS AU CHÂTEAU DE GUERS

Les inscriptions pour cette nouvelle saison ont été si nombreuses que nous avons été contraints de scinder nos cours en deux sections:



- le mardi de 18h à 20h pour les adultes
- le mercredi de 17h à 19h pour les enfants.

Les cours de peinture pour les adultes, avec 18 inscrits, ont repris depuis le 2 septembre sous la houlette d'un nouveau professeur, Jean Claude Chabrol, qui promet de nous enseigner de nouvelles techniques.

Carine Caroul, avec beaucoup de professionnalisme, de patience et de gentillesse, anime les cours pour une dizaine d'enfants depuis le mercredi 10 septembre.



LE CLUB DU 3^{ème} AGE

Comme chaque année, le voyage de juin s'est déroulé dans une bonne ambiance.

L'association reprendra les activités en octobre:

- Le loto hebdomadaire le 3
- L'atelier couture en début de mois
- Une sortie de la journée à Montpellier
- Le 1^{er} Loto annuel en novembre
- L'assemblée générale courant décembre

Mme **Annie ROUMEGOUX** est devenue la nouvelle présidente du Club du 3^{ème} Age.



POINT PRESSE
le Midi Libre du 13-06-08

Castelnaud-de-Guers

Un beau voyage pour l'association du troisième âge

Dernièrement, l'association du troisième âge a organisé un voyage à La Londe-les-Maures. Après le Conservatoire biologique tropical de la commune, les touristes ont emprunté un train touristique qui a conduit le groupe dans un domaine viticole provençal. Entre toutes les activités, les voyageurs gar-

deront un bon souvenir de la visite de l'ancienne mine de cuivre de Cap-Garonne, du village de Bormes-les-Mimosas avec ses vieilles maisons couvertes de tuiles roses et ses ruelles fleuries, sans oublier les îles d'Or et leur voyage en bateau d'où ils ont pu admirer les calanques de Cassis. ●



Devant le bateau en partance pour les calanques de Cassis.



ASSOCIATIONS

COMITE DES FETES

Après un été chargé, le Comité des Fêtes fait sa rentrée avec la traditionnelle **FÊTE DES VENDANGES** qui aura lieu cette année le **Samedi 18 octobre à la salle Polyvalente** (voir page Viti-culture)

Le 31 octobre, lors de la fête d'**HALLOWEEN**, un goûter sera servi suivi d'une chasse aux friandises dans les rues de Castelnau à partir de 16h.

À 19h, une première pour les enfants: une boum spéciale **HALLOWEEN** leur sera réservée.



REPAS (5 EUROS)

FRITES

NUGGET

FROMAGE

DESSERT + BOISSONS

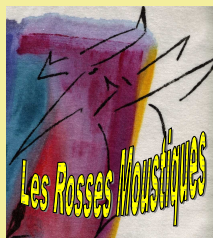
Un bulletin vous a été distribué. Pour le bon déroulement et une bonne organisation, l'inscription pour le goûter et le repas est obligatoire.

Animation musicale jusqu'à 23h00. Pour plus de renseignements: 06 61 14 40 54

ACTIVITES A VENIR

- * Après-midi PERTHUS
- * SOIREE DANSANTE RETRO
- * MARCHE DE NOEL
- * LOTO, etc...

BIENVENUE À LA COMPAGNIE DES ROSSES-MOUSTIQUES



Créée en 2004, la compagnie « Les Rosses Moustiques », nouvellement basée sur Castelnau, est une troupe de théâtre et café-théâtre.

Réunie autour de Jean Pellerin, également auteur de sketches, elle rassemble des comédiens ayant de nombreuses années d'expérience théâtrale.

Travaillant sous la houlette de José Llopert, par ailleurs animateur des ateliers théâtre de Pomerols, nous invitons toutes celles et tous ceux que cet art intéresse, expérimenté(e)s ou débutant(e)s, à nous contacter.

Jean Pellerin : 06.13.15.18.00 / José Llopert : 04.67.01.66.78



C.O.C.



Rappel:

ACTIVITES DE LA SAISON 2008/2009

GYMNASTIQUE ADULTES

VOLONTAIRE (MC Soulié)
Virginie Paihès: 04 67 35 08 41
60 € / 100€ les 2 cours

Salle polyvalente
Mardi 18h45-19h45
jeudi 18h30-19h30

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

SENIORS (MC Soulié)
Virginie Paihès: 04 67 35 08 41
60 € / 100 € les 2 cours

Salle polyvalente
Lundi 15h-16h
jeudi 15h-16h

DÉCOUVERTE DU SPORT

enfants de 4 à 6 ans
(M LOUKILI)
J. S. Marin: 06 18 74 39 82
60 €

Salle polyvalente
Mardi
17h30-18h30

DANSE AFRICAINE ADULTE

(Mme CHERMANNE)
Virginie Paihès: 04 67 35 08 41
50 €

Salle polyvalente
Lundi
19h - 20h30

DANSE AFRICAINE ADO

(Mme CHERMANNE)
Virginie Paihès: 04 67 35 08 41
50 €

Salle polyvalente
Mercredi
14h / 15h30

DANSE AFRICAINE 7-10 ans

(Mme CHERMANNE)
Virginie Paihès: 04 67 35 08 41
50 €

Salle polyvalente
Mercredi
10h30 / 12h00

BELOTE (Tout public)

Sebastien SERS: 06 74 91 53 13
8€ / équipe

Maison des sports
vendredi
à partir de 21h

TAMBOURIN 00 et plus

Belhouari JC: 06 84 52 05 08
20 € / un tambourin donné

Plateau sportif
Mercredi
17h30-18h30

TAMBOURIN 96-97-98-99

Belhouari JC: 06 84 52 05 08
32 € / un tambourin donné

terrain + plateau
vendredi
18h-19h30

TAMBOURIN 95-94-93

(Serge Albert)
Belhouari JC: 06 84 52 05 08
36 € / un tambourin donné

à définir

TAMBOURIN ADULTES

Thierry Benoit : 04 67 98 31 07
40 € / un tambourin donné

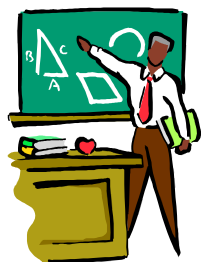
à définir



Les vainqueurs du concours de boules du 14 juillet



ECOLE DES SAUTAROCHS



À Castelnau, la rentrée 2008 a une saveur particulière. Nous avons encore en mémoire le grand spectacle que nous ont offert les enfants en juin dernier. Quel sera donc le prochain défi que tenteront de relever nos chérubins, encadrés par l'équipe pédagogique, Monsieur Cerato en tête, cette année? Les rumeurs vont bon train.

Certains disent que Georges Brassens en sera le principal inspirateur, d'autres soutiennent que Claude Nougaro viendra jouer les trouble-fêtes. Difficile de connaître la vérité. Il faut dire que le directeur de l'école peut enfin officier en toute sérénité dans un bureau qui sent encore le neuf. Sa boîte à secrets y est bien gardée!

Alors nous sommes allés à sa rencontre pour qu'il nous raconte son parcours, et tenter de lui extirper par la même occasion quelques-uns de ses secrets!

ENTRETIEN AVEC FRANÇOIS CERATO, DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DES SAUTAROCHS

Les Échos de Castelnau: Qu'est-ce qui vous a donné le goût de l'école ?

François CERATO: C'est un enseignant que j'ai eu en CP – CE1 à Dunkerque qui m'a donné le goût du livre. C'était essentiellement le goût d'aller chercher, de savoir où nous pouvions trouver les informations.

L.E.D.C.: Est-ce que vos parents étaient en relation avec cette profession ?

François CERATO: Pas du tout. Père cheminot, mère sans profession, grand-père forgeron... et mon frère et ma sœur sont instituteurs !



POINT PRESSE
Le Midi Libre / 06-09-08

▼ Castelnau-de-Guers : le chemin du savoir s'ouvre aux écoliers

La rentrée des classes, à l'école des Sautarochs, s'est déroulée sans problème majeur, malgré un effectif d'enfants supérieur à la rentrée précédente. 105 élèves sont accueillis cette année dans l'école. François Cerato, directeur, assurera, avec l'assistance de M. Verhille l'enseignement dans les classes de CE1 et CE2. Les classes de CM1 et CM2 seront dirigées par Corinne Brunet. Christine Carray reprendra les commandes dans les très petites, petites et grandes sections des classes maternelles. Françoise Galaup sera présente à la tête des classes de moyenne section de maternelle et du CP jusqu'au 1^{er} octobre, puis sera remplacée par Mme Borderies. Mme Mateo reprendra ses fonctions. Enfin, il en sera de même pour Marion Rubio grâce à l'aide de la municipalité.



L.E.D.C.: Quel a été votre parcours ?

François CERATO: J'ai fait l'école Normale à Douai. J'ai ensuite passé une spécialisation pendant deux ans sur la pédagogie pour les enfants aux troubles du comportement. J'ai passé l'examen du CAFIPEMF et j'ai été conseiller pédagogique en enseignement spécialisé.

Géographiquement, je suis passé par Dunkerque, Lille, L'Inde, Toulon et La Réunion avant d'arriver ici.

En bref: un instit, des voyages, et voir des endroits et des gens différents.

L.E.D.C.: L'Inde ?

François CERATO: Oui, pour la musique. J'ai appris à jouer du Vina, instrument de musique indien en prenant une année de congés sans solde.



L.E.D.C.: Vous êtes aussi musicien...

François CERATO: Je suis assez branché musique et chorale, et j'amène pas mal d'instruments pour la chorale que j'accompagne au synthé ou à la guitare. Je fais aussi un travail rythmique sur les comptines avec les tout-petits le lundi.

L.E.D.C.: Vous avez travaillé dans des établissements spécialisés. Qu'est-ce que cela vous apporte ?

François CERATO: J'ai beaucoup travaillé en CLIS (Classes d'Intégration Scolaire) avec des autistes, des psychotiques, et c'est vraiment quelque chose qui m'intéresse. Le monde du handicap me manque, c'est à dire aussi les relations avec des médecins, des éducateurs, d'autres enseignants spécialisés. Quand on se retrouve à l'école, il faut se débrouiller seul. On passe directement de la déclaration télévisée du ministre à la salle de classe ! Ici, nous avons la chance d'avoir une équipe stable et soudée, des parents avec qui on peut parler, et lorsque je vois la situation de certains collègues ailleurs, je me dis que nous sommes bien tombés.

L.E.D.C.: Que pensez-vous de la suppression du samedi matin ?

François CERATO: Je trouve cela dommage parce que ça fait trois ans qu'il y avait classe ouverte tous les samedis de 11h30 à midi. Les parents qui ne pouvaient pas venir pendant la semaine pouvaient passer un peu de temps le samedi avec l'enfant dans la classe. (suite page 9)



Maintenant, ce n'est plus possible. De plus, on ne connaît pas vraiment les intentions cachées derrière cette suppression du samedi matin!

L.E.D.C.: En ce qui concerne les activités scolaires, vous ne manquez pas d'idées. Éclairez-nous sur ce qui se passe dans votre classe...

François CERATO: Depuis deux ans, nous jouons aux échecs contre le Joueur Masqué (un conseiller pédagogique de Pézenas avec qui nous avons monté un projet sur les échecs). Nous faisons une partie d'un coup par jour en communiquant par Internet. Ça marche très bien !



Activités Scolaires

- ✧ Partenariat avec le Centre Ressources Molières de Pézenas (Théâtre) depuis 2005 ;
- ✧ Semaine du goût (du 13 au 19 octobre) ;
- ✧ Chant choral pour les *rencontres chantantes de Pézenas* ;
- ✧ Chorale pour le spectacle de fin d'année avec comme thème « Brassens et Jazz » ;
- ✧ Travail rythmique sur les comptines avec les tout-petits le lundi ;
- ✧ Rencontres Inter-Ecoles avec l'USEP ;
- ✧ Course longue de Bessiles (USEP) ;
- ✧ Piscine ;
- ✧ Partenariat avec la CAHM pour des sorties et des interventions sur des thèmes liés à l'environnement (l'eau, le sel, les énergies renouvelables...) et des sorties plus ponctuelles (boulangerie, ferme pédagogique...) ;
- ✧ Projet de Danses Occitanes ;
- ✧ Anglais ;
- ✧ Projet Tambourin ;
- ✧ Fête de Noël avec des chants préparés ;
- ✧ Marché de Noël ;
- ✧ Jeu d'échecs, de dames chinoises, carrom ;
- ✧ Fête de fin d'année...



Activités Extra-scolaires

- ✧ Repas costumé à la mi-mars ;
- ✧ Repas de fin d'année avec les parents ;
- ✧ Classe découverte...

Pendant cinq à six semaines, nous apprenons à jouer aux échecs. Il faut aussi savoir coder une partie, utiliser l'ordinateur, récupérer les messages, ramener une pièce jointe, écrire un message. A chaque coup que notre adversaire propose, il y a débat en classe. Cela se termine toujours par un vote pour choisir notre coup. Il y a des tas de domaines qui sont mis en jeu avec les échecs.

C'est très intéressant pour les mathématiques, la réflexion, la discussion.

Nous jouons aussi aux dames chinoises et au carrom (billard indien). A la récréation, ça marche terriblement!



Jeux de carrom

Côté histoire, nous allons chanter la Marseillaise le 11 novembre. Il y a toujours un cours d'histoire sur le sujet et des explications sur le sens des paroles. Nous allons aussi voir le monument aux morts.

L.E.D.C.: Pouvez-vous nous éclairer sur le futur spectacle ? Nous avons entendu parler de Brassens...

François CERATO: Georges Brassens, ça c'est sûr. Il y aura du jazz aussi. De toute façon, je trouve que les chansons de Brassens sont faites pour être mises en jazz. Mais contrairement à l'an passé, nous aimerions que le spectacle soit entre-coupé par une vraie production d'artistes qui pourraient jouer du Brassens, du jazz ou les deux. L'histoire serait construite autour de cela...

L.E.D.C.: Vous sentez-vous bien à Castelnau ?

François CERATO: Je suis ici depuis 2002 et c'est la première fois que je reste à un poste aussi longtemps parce que généralement je reste au maximum trois ou quatre ans à un même poste pour pouvoir découvrir autre chose. Là, ça va être la troisième année... mais avec le bureau, je pense que ça va changer la façon de travailler. Ça m'a redonné un petit coup de fouet et ça va permettre des possibilités nouvelles en dégageant de l'espace dans la classe.

Propos recueillis par Cédric Chauveau et
François Garcia

Le nouveau bureau, construit sous le préau, est attendant à la salle de classe de Mr Cerato.





PROTESTATION CONTRE LA DISPARITION PROGRAMMÉE DES BUREAUX DE POSTE EN MILIEU RURAL

Jean Charles SERS, Maire de Castelnau de Guers, Hérault

Entretien avec Yves Gonzales, membre du comité pour le rétablissement des bureaux de Poste de monopole public et militant du POI afin de rédiger une contribution à la discussion dans la "Lettre du comité aux élus signataires", ainsi que dans le "Bulletin des élus" du POI (incluant des témoignages de maires dont tous ne sont pas membres du POI).

Y.G.: Je vous remercie de me recevoir. Vous êtes signataire de la proposition de loi à l'initiative du comité pour le rétablissement des bureaux de poste de monopole public. Vous savez que sur l'Hérault nous dépassons les 700 signataires dont des conseillers généraux avec le président du Conseil Général, le maire et des élus de Montpellier, des conseillers régionaux avec leur président.

J-C.S.: Oui, mais ce sont d'abord les maires des communes rurales qui ont pris en charge ce comité animé par Maryse Launay.

Cela ne m'étonne pas car dans les petites communes, la perte ou la dégradation d'un service public tel que la Poste a des effets beaucoup plus sensibles pour la population et ses élus que dans les grandes villes où cela se manifeste par une perte aux guichets mais rarement par une fermeture sèche de service.

Dans le village, avec l'école et la Mairie, la Poste est un pilier de l'unité républicaine.

Ce sujet me tient plus particulièrement à cœur, car je suis postier, facteur du village.

Y.G.: Où en êtes-vous sur Castelnau?

J-C.S.: Je ne suis Maire que depuis les dernières élections, mais déjà en 1995 la population s'était battue contre la volonté de la direction de la Poste de mettre en place une agence postale à Castelnau de Guers.

Nous avons fait reculer les ambitions de la Poste en obtenant la mise en place d'un guichet annexe de Pézenas.

La direction a alors "travaillé" de manière insidieuse en créant une situation inacceptable, comme par exemple la modification des horaires de la salariée, la fermeture intempestive et inopinée du guichet rendant ainsi incertain le service rendu.

Cet état de fait a conduit l'ancienne municipalité à accepter sans réellement combattre ni débattre la transformation en Agence Postale Communale.

Récemment nous avons reçu un responsable de la direction départementale de la Poste; il nous explique que le passage en agence postale ne changeait rien... Nous répondons, mais alors pourquoi avoir changé si cela ne devait rien changer!

En fait cela change beaucoup de choses, en particulier sur les garanties que ne peut offrir l'agence par rapport au bureau ou à l'annexe. En cas d'absence du destinataire, par exemple, les *chronopostes* ne peuvent être laissés à l'agence. Dans les agences, il est précisé que "les objets confiés ne sont pas délai garanti".

Et puis, les protocoles signés entre la Poste et une mairie ne portent que sur 9 ans. Que se passera-t-il après la 9^{ème} année?

Il y aura disparition du service qui restera entièrement à la charge de la Mairie? Un élu doit se poser cette question et ne pas se contenter de promesses que la Poste ne sera plus en mesure de tenir si elle est privatisée.

Pour arriver à ses fins, la direction de la Poste s'attaque aux valeurs profondes de notre travail de postier: on veut dessaisir le facteur de sa tournée par la suppression de la notion de quartier, par des "tournées évolutives" où le quartier desservi est recomposé selon les jours de desserte. L'utilisateur ne retrouve plus son facteur dans ce méli-mélo et l'emploi systématique de contractuels différents pour les remplacements ou pour tenir des tournées renforce cet aspect. Il y a une véritable perte de ce que nous appelons le "respect de la lettre", son caractère sacré, le respect scrupuleux des délais de distribution.



POINT PRESSE
Le Midi Libre / 07-09-08

Vent de fronde chez les élus des villages de l'Hérault

L'accent roule sous les ventilateurs, dans la salle polyvalente de Lézignan-la-Cèbe, en ce vendredi soir. Un vent de fronde souffle aussi. Contre cette Poste qui ferme ses bureaux dans les villages ou concède le maintien en octroyant "trois euros six cents". Contre cette préfecture qui oblige les mairies à accueillir les écoliers en cas de grève, avec les moyens du bord. « On m'a répondu, mettez-y le jardinier ou un parent », "roumègue" un maire. Contre l'aide aux écoles privées: « Refusez de payer, ou trompez-vous d'une virgule en rédigeant le chèque! », préconise son voisin. Et même contre ce bouquet de fleurs pour le monument aux morts: « En passant par la régie et le mandat administratif, il coûte le double au contribuable ».

Ils sont une soixantaine, venus du Saint-Ponais, du Minervois, des écarts de Montpellier... maires de communes de

moins de 3 500 habitants. Tous membres de l'association des maires ruraux, fondée en 1997. « Parce qu'on est étranglé par l'État qui diminue les subventions, on en a moitié moins par habitant que les grandes villes », explique Christian Bilhac, président fondateur et maire de Pézenas. Et de préciser qu'en même temps les "rurbains", ces nouveaux villageois, réclament les mêmes services qu'en ville.

« La poste, elle va nous croquer individuellement si on se laisse endormir, la vérité c'est qu'on voit que des chiffres pipés! », clame le facteur et maire de Castelnau-de-Guers. Il souffle décidément un vent de rébellion, attisé par Christian Bilhac: « Il faut résister; tiens c'est comme pour l'accueil, le recteur fait croire que la loi est votée, c'est faux! ». Un élu soulève une idée: « On fait voter en conseil municipal notre refus

faut de sécurité. » Le député maire de Saint-Pons-de-Thomières, Kléber Mesquida, invité à cette AG comme le président du conseil général, André Vezhinet, rebondit illico: « Tu me donnes une idée, comme cela le préfet la jugera illégale cette délibération et ça fera du

bruit. » Mais comme on reste Républicain, on enverra aux collègues – juste pour info – un exemple de texte. Ici, apparemment, plus de gauche, plus de droite, mais des premiers magistrats tous dans le même pétrin. « L'État se décharge sur nous, continue Christian Bilhac, et on nous impose de plus en plus de normes, un vrai carcan... » Qui gêne aux entournures. « On a un gros problème de disponibilité, un ami chef d'entreprise a dû démissionner, voilà pourquoi il y a surtout des retraités à la tête des mairies! », conclut Christian Bilhac, fonctionnaire territorial. « J'ai sacrifié mon avancement à ma mairie ».

20 h, fin de réunion. Chacun retourne dans ses pénates... après le pot de l'amitié quand même, histoire de refaire encore un peu son petit monde. ●

A. K.



Le président fondateur C. Bilhac.



SERVICES PUBLICS

Y.G.: Jean Paul Bailly, le président de la Poste déclare que tout cela, y compris le changement de statut de la Poste, c'est pour mieux affronter la concurrence. Qu'en dites-vous?

J-C.S.: Il y a le discours et puis la réalité. La Poste qui assure pourtant tout le service public, est une entreprise bénéficiaire: en 2005, environ 540 millions d'euros de bénéfices, en 2006, environ 740 millions et en 2007 environ 943 millions. Et pourtant, avec ces bénéfices records, on fait afficher à la Poste pour les trois premiers trimestres 2008 un déficit de plus de 300 millions d'euros. Comment comprendre cela ? N'y a-t-il pas une volonté de déprécier la Poste?

Si la volonté politique était de préparer les entreprises publiques à affronter la concurrence avec tous ses moyens, comment expliquer par exemple que lors de la mise en place d'itinéraires, alors que les P.T.T. (la Poste et France-Télécom étaient alors une seule et même administration) pouvaient proposer un forfait battant toute concurrence, le pouvoir politique l'a obligé à le positionner trois fois plus cher et ceci afin justement que les P.T.T. puissent être concurrencés!

Autre exemple: alors que nous travaillions auparavant avec le "paquet poste" pour les envois de colis, pourquoi avoir imposé le "colissimo", qui coûte beaucoup plus cher et qui a ouvert la voie aux acheminements privés!!

Autre exemple encore avec le passe général des boîtes aux lettres normalisées (obligatoire pour toute nouvelle

construction depuis 1979) qui, sans l'accord des usagers, a été confiée aux distributeurs privés (n'y a-t-il pas une question de déontologie?)...

Y.G.: Le député de notre circonscription Kleber Mesquida nous a écrit pour nous signaler qu'"un parlementaire Français ne pouvait pas demander par voie législative l'abrogation d'une directive européenne" ce qui est vrai en droit; et pourtant, 2000 élus et plus ont contresigné la proposition de loi, et le député Jean Jacques CANDELIER va la déposer à l'assemblée nationale.

J-C.S.: Bien sûr qu'il faut aussi agir au niveau Européen, mais on ne pourra intervenir à ce niveau là que dans la mesure où, au niveau national, nous aurons manifesté notre volonté de ne pas voir ces directives européennes s'appliquer et détruire nos services publics. Si les élus font remonter leur volonté aux instances parlementaires, un pas important sera franchi. C'est le rôle des élus d'être les porteurs jusqu'à l'assemblée de la voix du peuple.

Je comprends que des députés ne soient pas à l'aise quand ils constatent que leurs partis institutionnels ont été partie prenante des mesures sur lesquelles s'appuie la droite pour détruire nos services publics. C'est un fait, les choses se sont mises en place entre autres avec la loi Rocard/Quilès de 1991, puis avec les accords de Barcelone sous la cohabitation.

Y.G.: Certains proposent un référendum

J-C.S.: Le peuple Français s'est déjà prononcé par référendum en 2005 comme le peuple Irlandais dernièrement; vous avez vu comment ils en tiennent compte? La volonté populaire est pourtant clairement établie!

Y.G.: Que faut-il proposer à votre avis aujourd'hui aux milliers d'élus qui ont signé la proposition de loi pour poursuivre l'action?

J-C.S.: La proposition de loi va être déposée, il faut organiser le soutien auprès des députés pour la défendre; mais il faudra aussi réunir le plus rapidement possible les élus signataires afin de leur donner confiance. Si on veut aller manifester à la préfecture, avec les écharpes, ou bien pourquoi pas, à l'assemblée nationale, cela se prépare. Il faut que les élus sachent qu'ils ne seront pas seuls, il faut mettre tout cela en mouvement avec les citoyens, les salariés de la Poste et leurs syndicats. Une réunion nationale des signataires présenterait l'intérêt d'unifier les actions locales et l'activité de chaque élu sur le terrain. Cela permettrait également d'unifier un objectif commun à l'heure où les partis se disent tous prêts à défendre la Poste mais où chacun a tendance à y mettre un contenu particulier.

Le danger serait d'abandonner ce qui nous unit: la défense de la Poste par l'abrogation de la directive européenne, sans oublier bien sûr l'exigence de la non-ouverture de son capital.



COMMEMORATION

ANNIVERSAIRE DE LA RAFLE DU VEL'D'HIV' ET HOMMAGE AUX JUSTES DE FRANCE (16 JUILLET)

Les Justes de France

La plupart des juifs de France (75%) survécurent à l'occupation nazie en Europe entre 1939 et 1945, contrairement aux autres pays européens où les communautés juives ont été exterminées dans de très larges proportions (90% en Pologne et dans les pays Baltes, 75% aux Pays-Bas).

Beaucoup d'entre eux le doivent à des Français et des Françaises qui leur ont porté secours, notamment en les hébergeant, et en les cachant, parfois pendant toute la durée de la guerre: de nombreux enfants juifs ont ainsi été confiés à des familles françaises qui ont pris soin d'eux jusqu'à la fin de la guerre.

En France, le terme de Justes a été officialisé dans la proposition de loi votée à l'unanimité en 2000, faisant du 16 juillet « la Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux Justes de France ».

Près de 2800 Justes ont été identifiés en France, le plus souvent grâce aux témoignages de ceux qui vie, et ont reçu l'Institut Yad Vashem, sur laquelle est gravé du Talmud: « Quiconque a sauvé une vie a sauvé l'univers entier ».

La France vient au 3^{ème} rang en ce qui concerne le nombre de Justes, après la Pologne

(près de 6000 Justes) et les Pays-Bas (environ 5000).

Le village de Chambon sur Lignon est la seule commune, avec celle de Niewland aux Pays-Bas à avoir reçu une médaille collective.





LA MAISON DU PEUPLE

Depuis de nombreuses années, la **Maison du Peuple** est un symbole important pour plusieurs générations de Castelnaulais. Nous nous y retrouvons entre amis pour faire la fête ou commémorer de grands événements avant sa fermeture récente pour non-conformité. Elle fut remise aux normes mais sa toute jeune sœur, la Salle Polyvalente, l'avait pourtant reléguée aux oubliettes.

Elle retrouve à présent ses lettres de noblesse puisque la nouvelle municipalité a relevé le défi qu'elle avait lancé en mars dernier: récupérer cette salle (qui était vouée à la démolition) et la rendre plus accueillante dans les plus brefs délais.

Durant l'été, des travaux ont été réalisés par les équipes de saisonniers, encadrées par le personnel territorial. Ces jeunes ont fait preuve d'un professionnalisme dont ils peuvent être fiers.



Le 14 septembre dernier, ce sont les associations du village, réunies pour la Journée des Associations, qui ont contribué à relancer sa carrière de la plus belle des manières.

Il nous reste à lui apporter les améliorations nécessaires afin qu'elle ait une fonctionnalité capable de répondre aux besoins modernes. En attendant, elle a réussi sa rentrée!

Réhabilitation de la Maison du Peuple

Travaux restant à réaliser

1ère Tranche:

- Réfection complète des toilettes
- Rampe d'accès à la salle pour les personnes à mobilité réduite

2ème Tranche:

- Rafraîchissement des façades extérieures
- Remplacement des portes et fenêtres vétustes

3ème Tranche:

- Réfection du sol par la pose d'un carrelage

A l'étude:

- Remplacement des chauffages

CURAGE DES RUISSEAUX / NETTOYAGE DES BUSÈS



Laissés à l'abandon pendant de nombreuses années, les ruisseaux communaux ont enfin été curés et les buses ont été nettoyées. Cela facilitera l'écoulement des eaux. Ce travail a été rendu difficile par la densité de la végétation et les amas de gravas par endroits.

Cela fait partie des entretiens courants indispensables que la municipalité doit entreprendre. Nous veillerons à ce qu'ils soient faits régulièrement.



EMPLOIS SAISONNIERS

Nos jeunes sont vraiment épatants! (suite)

Si les vacances ont été consacrées à des activités de détente pour certains, elles n'ont pas toujours été de tout repos pour nos 18 jeunes saisonniers volontaires pour donner un coup de main aux employés territoriaux!

Vous les avez sûrement croisés quelque part dans le village en train de peindre, débroussailler, astiquer, bricoler. Leur contrat de trois semaines a pu paraître court pour certains tant les activités furent nombreuses. Elles leur ont permis de mettre en valeur certaines de leurs compétences, de découvrir des potentialités et parfois de se heurter à des difficultés tout en développant l'esprit d'entraide.

Par la même occasion, ces jeunes ont prouvé de façon éclatante que la jeunesse n'est pas forcément synonyme de désœuvrement et de violence.

Ils ont bien mérité l'apéritif du 14 septembre, en avant première de la Journée des Associations, organisé en leur honneur par la municipalité. À l'issue de l'allocution de Mr le Maire à leur encontre, un petit cadeau leur a été remis. Par ailleurs, chacun recevra un bilan d'activité sur l'exécution de son contrat avec les observations de l'adjoint aux travaux et du Maire.

Assurément, cette expérience est à renouveler!

Félicitation à tous ces jeunes et bon vent dans leur vie professionnelle.

Travaux effectués par les équipes de saisonnier (liste non-exhaustive)

- Réfection des peintures intérieures de la Maison du Peuple
- Réfection de l'appartement 5, Plan du Beffroi
- Amélioration du plateau sportif
- Réfection des peintures routières
- Remise en état de meubles de l'école
- Travaux de rangement au service administratif
- Participation à l'animation du Centre de Loisirs...



POINT PRESSE
le Midi Libre du 25-08-08

Castelnau-de-Guers

Etudes et travail, tout est possible aux étudiants



Les étudiants entreprennent des travaux d'intérêt collectif.

Tout dernièrement, le conseil municipal avait approuvé la création de dix-huit emplois saisonniers dont bénéficient aujourd'hui les jeunes gens du village. Divisés en plusieurs groupes et encadrés par du personnel municipal, dix-huit jeunes filles et jeunes gens ont entrepris une série de travaux

d'intérêt collectif. Certains participent à du débroussaillage et à l'aménagement de terrains communaux. D'autres réalisent des peintures intérieures dans des bâtiments communaux. D'autres encore repeignent les passages piétons et les ralentisseurs sur les routes et les rues du village. ●

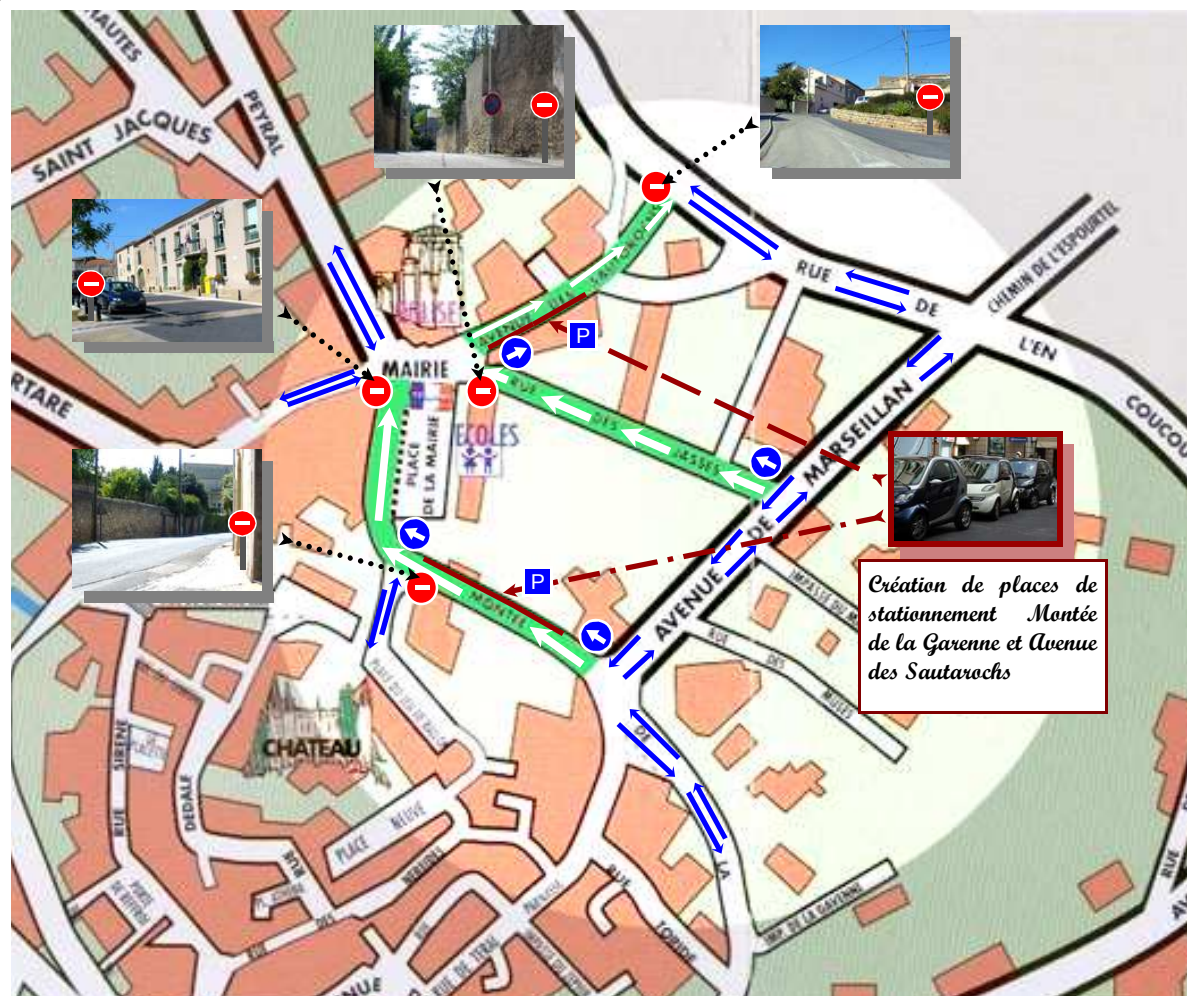


SECURISATION DES ABORDS DE L'ECOLE

Voici le nouveau plan de circulation qui sera mis en place à partir du 1er novembre prochain.

Il aura pour effet de limiter le passage des véhicules sur la place de la Mairie à un seul sens, ce qui facilitera l'écoulement du trafic aux heures de sortie scolaire et renforcera la sécurité des enfants dans ce secteur.

Grâce à cette disposition, des places de stationnement seront créées le long des tronçons en sens unique de la Montée de la Garenne et de l'Avenue des Sautarochs.



LEGENDE



Nouvelles zones de circulation à sens unique



Zones de stationnement



Circulation à double sens



Futurs panneaux de signalisation

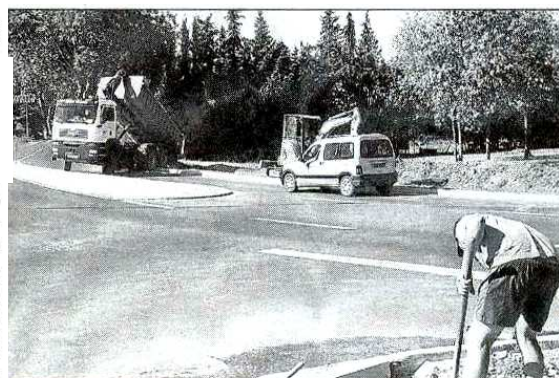
ARRETS DE BUS

Castelnau-de-Guers

Deux nouveaux arrêts de bus réalisés pour la rentrée scolaire

Répondant à la demande des habitants des nouveaux lotissements, Coudounnier, Beau regard et Clos-des-Vignerons, la municipalité a fait placer deux arrêts d'autobus au pied de la nouvelle cité. Les travaux sont en cours. Pour la rentrée scolaire, le car de ramassage des élèves s'arrêtera

à ces nouveaux points d'arrêt qui porteront le nom de Saint-Antoine. Un large trottoir de 2,5 m servira de plate-forme aux utilisateurs en direction du village, un autre de 1,5 m accueillera ceux se dirigeant vers Pézenas. Hérault Transport prévoit la pose d'abris bus à ces arrêts. ●



Deux arrêts de bus pour la nouvelle rentrée.

VOITURES ABANDONNÉES SUR LES PARKINGS

À notre connaissance, il n'y a plus de voitures abandonnées sur les parkings du village. Toutefois, n'hésitez pas à nous signaler toute épave éventuelle.



POINT PRESSE
Le Midi Libre
29-08-08



COMMUNIQUE DE LA COMMISSION ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE, VITICULTURE, TOURISME

La seule dénomination de cette commission en dit long sur l'étendue de la tâche qui nous est proposée. Si chaque intitulé mérite une commission à lui seul, ils nous semblent si liés entre eux que nous avons préféré les traiter plus globalement, dans leurs pleines imbrications, afin de mieux saisir la situation aujourd'hui et mieux conceptualiser les enjeux à venir.

Situé au centre de la CAHM (Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée), nous avons pour ambition de promouvoir notre patrimoine exceptionnel, légué par les générations passées, affirmant son rôle de « poumon vert ». L'Agglo qui subit de plein fouet l'attraction de nouvelles populations en aura besoin afin d'équilibrer l'urbanisation galopante.

« Sur ce vaste territoire, le patrimoine naturel est remarquable. Sa préservation dans son intégrité est due au fait des activités des hommes de la commune.

Les nombreux mas viticoles répartis sur le territoire ont contribué à la gestion des paysages. Depuis des temps reculés, la Voie Domitienne et le Chemin des Poissonniers parcouraient les lieux de CASTELNAU et plus récemment, des milliers de visiteurs empruntent chaque année le sentier de grande randonnée.

Depuis ce parcours, se révèlent une variété de sites naturels, de patrimoines religieux et de paysages grandioses.

Le paysage de la commune est lié à ces contrastes de couleurs et de matières, entre plaine et puech, vignes et garrigues. Sauvegarder cette qualité, c'est favoriser et développer les cultures sur l'ensemble du territoire. » (source : Cabinet Mercier)

Un nouveau sentier de randonnée de 15 km est sur le point de voir le jour.

Nous avons donc la chance de vivre dans un village dont son territoire, presque unique, nous impose une réflexion poussée, sans précipitation.

Pour nous aider dans cette réflexion, la commission a à sa disposition des citoyens qui ont bien voulu s'y inscrire. Nous les en remercions. Une première réunion avec l'ensemble des inscrits a eu lieu. Elle nous a permis de poser les premières fondations de cette réflexion commune ainsi que de dresser un petit état des lieux de l'existant.

Des actions ont depuis été engagées, d'autres sont en préparation, d'autres suivront. Bien sûr, vos idées, vos réflexions, vos remarques, vos constatactions sont bienvenues et nécessaires.

Roland CROS,

Responsable de la commission Environnement, Développement durable, Viticulture, Tourisme



RANDONNEES PEDESTRES

Le samedi 20 septembre s'est réuni le **Comité Départemental de la Randonnée Pédestre (CDRP)** à la Salle polyvalente prêtée gracieusement par la Mairie de Castelnau de Guers

35 présidents d'association de randonnée pédestre sur les 70 de la fédération (représentants 3800 licenciés) de l'Hérault étaient présents.



Le but : Mieux se connaître afin de travailler ensemble sur toutes les manifestations locales et nationales. La Fédération doit être un partenaire de toutes les associations, mettant à leurs dispositions des moyens humains et matériels : formation des baliseurs, des animateurs etc, ainsi que des documents d'organisation de ces associations (assurances).

Le comité départemental a besoin de baliseurs bénévoles formés pour l'entretien des GR (700 km) et des sentiers de pays (circuits de 3 à 4 jours).

Par ailleurs, un spécialiste de la fédération de la chasse de l'Hérault est intervenu pour expliquer la politique de sauvegarde du gibier et surtout de la perdrix rouge

La séance s'est clôturée par un débat sur des questions envoyées par les associations avant la réunion.

B. Woimant

Site web du Comité:
<http://www.cdrp34.com>

L'état des lieux concerne les domaines suivants:

- SPANC (assainissement autonome),
- AGENCE DE L'EAU (épandage de boues)
- ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique floristique et faunistique)
- PEZENAS VAL D'HERAULT (tourisme)
- ROUTE DES VINS ET PECHEURS (viticulture et tourisme)
- CABANISATION
- ENERGIE SOLAIRE
- AIRE DE REMPLISSAGE ET DE LAVAGE AGRICOLE

Domaines concernés par les actions déjà engagées:

- CABANISATION
- SPANC

Des actions sont en préparation pour:

- L'AIRE DE REMPLISSAGE
- LA ZNIEFF

SPANC

Réunion débat sur le SPANC (Service Public Assainissement Non Collectif)

Une réunion a eu lieu dans la salle Polyvalente pour débattre de l'assainissement autonome avec les différentes parties concernées:

1. Les habitants de Castelnau intéressés par l'assainissement autonome (fosse septique)
2. La communauté d'agglomération Hérault Méditerranée
3. La mairie
4. La Lyonnaise des eaux (société privée délégataire réalisant les contrôles pour la communauté d'agglomération).

Ceci a permis de connaître les avis des Castelnaulais concernés par ce sujet (32 habitations de Castelnau sur 3700 habitations de la communauté d'agglomération, soit moins de 1%).

Une idée majeure est ressortie de ce débat, tout le monde est concerné par la protection de notre environnement (cours d'eau, nappe phréatique...) mais pas à n'importe quel prix.





Naissance



Bienvenue à

Maïssane OUAHMID

Mariage



Toutes nos félicitations et
tous nos vœux de bonheur à

Christelle POISSONNET et Franck FABRE

Décès



Mr le Maire et son Conseil Municipal
présentent leurs plus sincères
condoléances aux familles de

Lucien LIGAS

Elvire LAROZE

Frédéric LAHOZ

NOTRE DOYENNE NOUS A QUITTÉS

Notre doyenne **Elvire LAROZE**, centenaire depuis le 25 août, nous a quittés le 9 septembre 2008. Son hospitalisation brutale nous a malheureusement empêchés de fêter dignement avec sa famille et ses proches ce fabuleux événement.

Nous n'entendrons plus sa voix «tindente» (comme l'on dit ici) dans les rues de notre village ou dans la résidence «Les Lavandes» où elle habitait depuis quelques temps.

Elle est allée rejoindre les anciens de son quartier : Etienne et Rosette, Philomène, Jeanne et Elie, et bien d'autres, sans oublier bien sûr Serge et Frédéric.

Elle va avoir des tas de choses à leur raconter, nous pouvons compter sur elle.

Au nom de tous les Castelnaulais, au nom de toute l'équipe municipale, je vous dis au revoir Elvire.

Jean-Charles SERS

HORAIRES D'OUVERTURE

MAIRIE

Du lundi au vendredi:
8h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00

Samedi matin: permanence
des élus de 9h00 à 12h00.

Tel : 04.67.98.13.61.

Fax : 04.67.98.39.08.

castelnau-de-guers@wanadoo.fr

AGENCE POSTALE
COMMUNALE

Du lundi au samedi: 9h30 - 12h00
Tel 04.67.93.83.96

CENTRE DE LOISIRS /
GARDERIE

Du lundi au vendredi: 7h45 - 18h00
Tel: 04.67.30.29.59.

NUMÉROS
UTILISABLES

EDF - GDF (standard) : 0 810 00 34 34

EDF (Sécurité dépannage) : 0 810 333 334

GDF (Sécurité dépannage) : 0 810 433 134

RECENSEMENT MILITAIRE

Toute personne de nationalité française doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans. **Cette démarche est obligatoire.**

Venir en mairie avec:

- *une pièce d'identité,
- *un livret de famille,
- *un justificatif de domicile.



MEDAILLES

MEDAILLES DE LA VILLE

Deux médailles de la ville ont été remises par Mr le Maire lors de la Journée des Associations:

- L'une à Mr Bruno CELLINI pour valoriser la Médaille d'argent du travail attribuée par son employeur en référence à ses valeurs professionnelles, valeurs qui sont mises en évidence dans son engagement au sein de l'équipe municipale.

- L'autre à une personnalité du village, Bernard CHRISTOL, traité de l'éducation nationale qui a débuté son entrée dans la vie non-active par un périple de 1400 Km pour se rendre à St Jacques de Compostelle. Ce pèlerinage, qu'il soit par défit physique ou par quête de spiritualité, méritait d'être souligné.



ELECTIONS

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

CARTE D'ELECTEUR



Pour pouvoir voter, il est obligatoire de s'inscrire sur les listes électorales. Nous vous rappelons que vous avez **jusqu'au 31 décembre 2008** (avec effet au 1er mars 2009) pour vous inscrire sur les listes électorales en mairie.

LE SCRUTIN DE 2009

Les élections européennes se dérouleront le 7 juin 2009. Elles auront pour but d'élire le nouveau parlement européen, et plus de 350 millions d'électeurs seront appelés à voter.

SENATORIALES
2008SÉNATEURS ÉLUS LORS DU SCRUTIN
DU 21 SEPTEMBRE 2008

• **HÉRAULT**, quatre sièges à pourvoir :

• - Réélus: **Raymond COUDERC** (UMP), **Robert TROPEANO** (DVG)

• - Elus: **Marie-Thérèse BRUGUIÈRE** (DVD), **Robert NAVARRO** (PS)



AGENDA

OCTOBRE 2008

-  **09 octobre:** Journée Mondiale du handicap
-  **10 octobre:** Journée Mondiale contre la peine de mort
-  **Du 13 au 19 octobre:** Semaine du goût
-  **17 octobre:** Journée Mondiale du refus de la misère
-  **18 octobre :** *Fête des Vendanges (organisée par le Comité de Fêtes)*
-  **Du 20 au 24 octobre:** Semaine de l'Europe à l'école
-  **22 octobre:** Commémoration de l'exécution de Guy Môquet et de ses 26 compagnons
-  **26 octobre:** Passage à l'heure d'hiver (-1h)
-  **31 octobre:** *Halloween (organisé par le Comité des fêtes)*

NOVEMBRE 2008

-  **1er novembre:** Fête de la Toussaint
-  **1er novembre:** *Mise en place du nouveau plan de circulation aux abords de l'école*
-  **11 novembre:** Commémoration de l'armistice de 1918
-  **20 novembre:** Journée Mondiale des droits de l'enfant

DECEMBRE 2008

-  **1er décembre:** Journée Mondiale de la lutte contre le sida
-  **02 décembre:** Journée Mondiale pour l'abolition de l'esclavage
-  **05 décembre:** *Cérémonie en hommage aux "Morts pour la France" de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie*
-  **05 et 06 décembre:** 22e édition du Téléthon
-  **10 décembre:** Journée Mondiale des droits de l'homme
-  **21 décembre:** 1er jour de l'hiver
-  **25 décembre:** Noël
-  **31 décembre:** St Sylvestre